Syndicat Unitaire des Personnels des Administrations Parisiennes
50 avenue Daumesnil 75012 Paris / tel 0144 68 13 75 / mail:syndicat.supap-fsu@paris.fr
LA FSU TERRITORIALE PARIS

Paris, le 26/11/2025

Lettre à la Maire de Paris, Madame Hidalgo

Lettre à la Maire adjointe en charge du personnel, Madame Polski

Lettre à la Maire adjointe en charge de l'égalité femme hommes, Madame Bidard

Violences contre les femmes
À la Ville de Paris, parlons-en !

Violences conjugales, responsabilités de l'employeur

En ce mois de novembre consacré à la lutte contre les violences faites aux femmes, la Ville de Paris organise une matinée consacrée aux violences conjugales ce 26 novembre. C'est une bonne initiative car peu d'employeurs se saisissent de cet enjeu au travail.

Oui, contre les violences conjugales, une plaquette RH a été produite et explique bien les aides possibles pour les agentes de la ville de Paris. C'est une avancée, à laquelle nous avons participé.
Oui, des aménagements horaires ont été mis en place, certaines agentes victimes de violences conjugales ont reçu un soutien social de la part de la Ville.

Mais comment soutenir efficacement les agentes victimes quand il manque cruellement d'effectifs et de formation dans les services devant les accompagner (services sociaux, AS, UGD, SAM, services médicaux de la ville) ?
Comment accompagner la sécurité des victimes sans logement social de repli et si elles occupent des emplois précaires comme dans l'animation et les ATSEM– ATE à la DASCO ou sont sous rémunérées comme dans la Petite Enfance ou le nettoyage, avec de mauvaises conditions de travail comme dans le secteur médicosocial ?
Sans compter que les auteurs de violences sexistes et sexuelles s'appuient aussi sur la vulnérabilité des agentes (violences conjugales, précarité de l'emploi, discriminations liées à la couleur de peau, au handicap.) pour exercer des violences au travail.

Le SUPAP-FSU demande de doubler ces actions par une politique du personnel globale pour l'amélioration des conditions de travail et de salaires des agentes. Et c'est possible !

Un mandat décevant en ce qui concerne l'égalité professionnelle

Vous êtes souvent intervenues pour vous dire féministes, soutiens des luttes des femmes. Mais en tant qu'employeur, votre bilan est insuffisant. Depuis + de 2 ans, le syndicat SUPAP FSU participe activement aux réunions du plan Egalité entre les femmes et les hommes. Le service en charge de ce plan fait le maximum, mais il est sous dimensionné.
Oui, nous avons réussi à ce que la Ville présente une étude reconnaissant les inégalités que nous dénoncions.
Mais seulement une toute petite partie de nos revendications ont été entendues avec des actions concrètes, réduisant ce plan à de la communication, vitrine du label Egalité. Quelques éléments de bilan :

⇨ Sur les salaires

Le protocole proposé actuellement pour agir contre les inégalités salariales est au rabais et ne traite pas de manière structurelle les inégalités. **Il n'intègre pas par exemple les catégories C ni les catégories A du social pourtant largement discriminées.**

⇨ Sur les Violences sexistes et sexuelles au travail :

Suite à nos alertes répétées sur les dysfonctionnements et les disparités de traitement des situations au sein des directions, oui vous avez créé une cellule centrale de recueil de signalement des violences. Cependant, il est impossible de connaître le bilan détaillé de cette cellule : quel accompagnement et protection des victimes ? Quel traitement de la situation de l'auteur présumé de violences (suspension, sanctions ?) Quelles réponses apportées pour le collectif de travail (formations, réorganisations du travail en lien avec les mandaté.es FSSSCT ?) etc.
Des collègues continuent à subir des violences sexistes et sexuelles dans tous les secteurs d'activité. En raison de l'absence de réponse claire et de soutien, beaucoup n'osent à nouveau plus parler et pensent que cela ne servirait de toute façon à rien. Nous lançons donc nous-mêmes notre propre état des lieux pour peser sur vos obligations d'employeur : de prévention, de protection, de sanction !

⇨ Sur la santé :

Oui, vous en avez reconnu la nécessité des remplacements des congés maternité pour la santé des agentes enceintes et de leur équipe. Mais vous avez limité cette possibilité à une expérimentation aux catégories A responsables d'équipe, excluant la majorité des agentes de ce droit.
Oui, vous avez approuvé l'idée d'un congé hormonal au dernier conseil de Paris comme nous le réclamons depuis plusieurs années. Mais nous attendons toujours sa mise en place effective, des aménagements de postes, des protections hygiéniques bio et plus d'effectifs pour permettre aux femmes de moins souffrir au travail quand elles ont leurs règles.

Vous avez par ailleurs refusé un vrai débat en FSSSCT central sur la santé des femmes, sûrement pour éviter un état des lieux catastrophique de ce point de vue à la Ville de Paris car en effet vous avez dégradé les conditions de travail de nombreux secteurs à plus de 80 % féminisés :

- Les services publics des écoles, du travail médicosocial et de la petite enfance : précarité, manque de personnel, risques psycho-sociaux, surreprésentation dans les parcours de reconversion et la mise à la retraite d'office des agent.e.s de la petite enfance. Pour ces agente.s, travailler à la ville est une double peine !
- Les UGD : vous avez retiré de la NBI alors que cela compte pour la retraite et pas plus d'effectifs pour réduire leur surcharge de travail.
- Les téléconseillères du 3975 : pas plus d'effectifs, pas de reconnaissance des pénibilités de charge émotionnelle, et une sujétion de 2 alors qu'elles étaient à 6 il y a 5 ans !

Sur l'ensemble de ces secteurs et les bibliothèques aussi en lutte, **vous venez de refuser en CST central du 24/11 des créations de poste pour le budget emploi 2026 !**

Alors que nombre de services publics sont assurés majoritairement par des femmes en particulier dans certaines fonctions du soin, services fondamentaux en ces temps d'austérité, de précarité, la politique de la ville de Paris n'est pas reconnaissante à sa juste valeur des qualifications et du service public rendu.

Alors que le budget de l'Etat et le PLFSS vont aggraver la situation sociale des usager.es et des agent.es (précarisation accrue, dégradation des services publics, pertes de salaire liés aux nouvelles dispositions sur les congés maladies qui impactent particulièrement les femmes enceintes et en parcours PMA) l'employeur de la première Ville de France se doit de montrer l'exemple et de protéger ses agentes.

Pour bien terminer votre mandat, 10 mesures pour l'égalité professionnelle

Le SUPAP FSU vous demande avant de quitter cette fonction de présenter au Conseil de Paris de décembre un budget qui soit réellement en faveur des agentes, permettant de :

1. **Corriger les écarts de rémunération entre femmes et hommes,** en ciblant en priorité les métiers et filières les plus féminisés revalorisation des seuils IFSE (montant d'entrée de corps), renégociation des RIFSEEP, un système de prime 'égalitaire' qui récompense de la même manière une responsabilité ou une technicité quelle que soit la filière concernée

2. **Déprécariser massivement :** titulariser et contractualiser les collègues précaires – dont les vacataires, notamment dans l'animation.

3. Rompre avec les sociétés sous-traitantes qui exploitent leurs salariées : réintégrer les services de nettoyage et garantir des conditions de travail dignes à toutes et tous.

4. **Remplacer systématiquement toutes les agentes en congé maternité**, pour éviter la surcharge et la souffrance au travail et préserver la santé des agentes et des équipes.

5. **Mettre en œuvre le congé hormonal** (création d'une autorisation spéciale d'absence de 3 jours par mois pour les problèmes de douleurs menstruelles, d'endométriose, de ménopause, etc)

6. **Prendre en compte spécifiquement des besoins des mamans solo** : aménagements horaires, soutien renforcé pour concilier vie professionnelle et responsabilités familiales, accès facilité aux dispositifs d'aide et de gardes d'enfants

7. **Reconnaître les pénibilités « invisibles » des métiers à prédominance féminine** (petite enfance, accueil, médico-social, animation, etc.) : charge mentale, charge émotionnelle, bruit, gestes répétitifs, port de charges.

8. Respecter **l'obligation de vestiaires non mixtes**

9. **Elaborer un vrai plan de lutte contre les Violences Sexistes et Sexuelles au Travail** élaboré en concertation avec les représentant.es des personnels et soumis à la FSSSCT centrale avec un budget transparent

10. Augmenter **les subventions aux associations qui accompagnent les femmes et les enfants victimes de violences** pour faire face à l'augmentation des victimes à accompagner et aux baisses budgétaires en cours.

Toutes ses demandes sont bien sûr à articuler à des budgets ambitieux consacrés à la suppression de l'ensemble des discriminations à la Ville – raciales, LGBTI+, et de handicap.

Qui sommes-nous ?

Le collectif féministe SUPAP FSU :

Notre syndicat porte des valeurs féministes et se bat contre les violences, les discriminations et pour l'égalité entre les femmes et les hommes.

Avec son collectif féministe, notre syndicat a permis à de nombreuses agentes :

➪ **D'être informées de leur droit et de découvrir l'existence d'associations féministes** comme l'AVFT (Association européenne contre les violences faites aux femmes au travail), le CIDFF (Centre d'informations sur les droits des femmes et des familles),
➪ **D'être soutenues et accompagnées dans leur démarche** face à l'employeur en matière de VSST, santé, rémunération, ➪ D'être formées sur la prévention et la lutte contre les violences sexistes et sexuelles au travail
➪ **De débattre et de s'auto-organiser** lors de réunions d'informations syndicales sur la santé, la retraite, les violences sexistes et sexuelles, les luttes des femmes,
➪ **De manifester** pour que cesse les inégalités à la Ville de Paris comme partout ailleurs les 25 novembre et 8 mars.

Rejoignez-nous : feministesupap@gmail.com

Participez à notre enquête anonyme !

Stop au sexisme et aux violences au travail

Nous lançons une campagne de recueil de témoignages ANONYMES pour établir un vrai diagnostic. VICTIMES OU TEMOINS, faites entendre votre voix !

ou CLIQUEZ ICI

Plus nous serons nombreux·ses à répondre, plus nous serons nombreux·ses à agir ensemble, plus nous pourrons obliger notre employeur à des actions concrètes de protection, de prévention et de réparation.

Nous vous inviterons à la restitution des résultats lors d'une prochaine réunion d'information syndicale.